

À une assemblée extraordinaire tenue, le 7 décembre 2012 à 19h00, à la salle du centre communautaire, à laquelle sont présents :

Madame Doris Larose, Monsieur Gilles Payer, Monsieur Robert Bélanger, Monsieur Gaëtan Lalande, Monsieur Daniel Berthiaume et Madame Nicole Tousignant.

Formant quorum sous la présidence de monsieur David Pharand, maire.

Madame Claire Dinel, directrice générale, était aussi présente

12-12-16917 Ouverture de l'assemblée

Il est **résolu** unanimement

Que,

l'assemblée soit ouverte à 19h.

Adopté

12-12-16918 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est **résolu** unanimement

Que,

les membres du Conseil prennent connaissance de l'ordre du jour;

Que,

l'ordre du jour soit adopté tel que lu.

Adopté

Présentation des prévisions budgétaires 2013

REVENUS		
DESCRIPTION	BUDGET 2012	BUDGET 2013
TAXES FONCIÈRES	1 385 116\$	1 421 589\$
TAXES DE SERVICE	529 697\$	529 247\$
TAXES DE SECTEUR	58 558\$	58 002\$
EN LIEU DE TAXES	109 303\$	109 303\$
AUTRES REVENUS DE SOURCES LOCALES	144 322\$	139 000\$
TRANSFERTS	236 065\$	233 199\$

TOTAL DES REVENUS		2 463 061\$	2 490 340\$
DÉPENSES			
DESCRIPTION	BUDGET 2012	BUDGET 2013	
ADMINISTRATION GÉNÉRALE	450 627\$	482 479\$	
SÉCURITÉ PUBLIQUE	328 778\$	331 914\$	
TRANSPORT	558 250\$	571 469\$	
HYGIÈNE DU MILIEU	306 042\$	316 826\$	
AMÉNAGEMENT URBANISME	157 849\$	183 106\$	
LOISIR ET CULTURE	109 746\$	111 743\$	
FRAIS DE FINANCEMENT	99 193\$	96 448\$	
IMMOBILISATIONS	93 990\$	114 341\$	
REMBOURSEMENT CAPITAL	269 667\$	209 741\$	
REMBOURSEMENT – FONDS DE ROULEMENT	30 810\$	30 810\$	
AFFECTATION ET RÉSERVE FINANCIÈRE	58 109\$	41 463\$	
TOTAL DEPENSES	2 463 061\$	2 490 340\$	

12-12-16919 Adoption des prévisions budgétaires 2013

ATTENDU QU'en vertu de l'article 957 du Code Municipal du Québec, le Conseil de la municipalité doit adopter les prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2013;

ATTENDU QU'un avis à cet effet a été publié le 28 novembre 2012 et ce, conformément à l'article 956 de la même Loi ;

Il est **résolu** unanimement

Que,

Le Conseil de la municipalité de Duhamel accepte et adopte les prévisions budgétaires pour l'exercice 2013 comme suit à savoir :

REVENUS 2013

REVENUS DE TAXES	1 421 589\$
TARIFICATION SERVICES MUNICIPAUX	529 247\$
SERVICE DE LA DETTE - SECTEUR EN LIEU DE TAXES FONCIÈRES	58 002\$
AUTRES REVENUS DE SOURCES LOCALES	109 303\$
TRANSFERTS	139 000\$
GRAND TOTAL REVENUS	2 490 340\$

DEPENSES 2013

ADMINISTRATION GÉNÉRALE	482 479\$
SÉCURITÉ PUBLIQUE	331 914\$
TRANSPORT	571 469\$
HYGIÈNE DU MILIEU	316 826\$
AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT	183 106\$
LOISIR ET CULTURE	111 743\$
FRAIS DE FINANCEMENT	96 448\$
IMMOBILISATIONS	114 341\$
REMBOURSEMENT CAPITAL	209 741\$
REMBOURSEMENT – FONDS DE ROULEMENT	30 810\$
AFFECTATION ET RÉSERVE FINANCIÈRE	41 463\$
GRAND TOTAL DÉPENSES	2 490 340\$

Que,

Le Conseil décrète qu'un résumé du budget soit transmis avec le compte de taxes 2013 ;

Adopté

12-12-16920 Adoption du taux de taxation pour l'année 2013

CONSIDÉRANT le budget adopté par le conseil au cours de la présente séance, il est impérieux de décréter les taux des taxes ;

CONSIDÉRANT l'évaluation imposable totale de la municipalité de Duhamel qui s'élève à 159 908 800\$;

Il est **résolu** unanimement

Que le conseil de la municipalité de Duhamel décrète ce qui suit :

Que la taxe foncière générale, applicable sur tous les biens imposables de la municipalité soit maintenue à 0.889 cents par 100\$ d'évaluation et qu'elle soit imposée et prélevée selon le rôle d'évaluation en vigueur au 1^{er} janvier 2013;

Que les taxes de secteur soient imposées et prélevées selon les dispositions des règlements suivants :

02-014A Aqueduc	0.1922 cents par 100\$ d'évaluation
02-014 Aqueduc	0.0637 cents par 100\$ d'évaluation
03-018 Électrification du ch. du Marais	177.22\$ par unité d'évaluation
96-043 Ch. Lac Gagnon Est (Sud)	141.95\$ par unité d'évaluation
06-2009 chemin Tour du Lac	0.0580 cents du 100\$ d'évaluation
24-2010 chemin du Milieu	Basé selon le frontage et la superficie
25-2010 chemin de la Grande-Baie	Basé selon le frontage et la superficie
26-2010 chemin Lac Iroquois	Basé selon le frontage et la superficie
27-2010 chemin Preston	19.52\$ par unité d'évaluation

12-12-16921 Adoption du taux d'intérêt – exercice financier 2013

Il est **résolu** unanimement

Que,

Le taux d'intérêt pour l'année 2013 sera maintenu à 15% l'an, sur tous les comptes impayés.

Adopté

Présentation du programme triennal d'immobilisation 2013-2014-2115

Au cours des trois prochaines années les membres du Conseil travailleront à :

La réfection majeure de nos routes :

Par la réfection majeure et les travaux de traitement de surface d'une partie du chemin du Lac-Gagnon Ouest, compléter le projet de réfection majeure du chemin Brazeau et rechargement de chemin dans divers secteurs pour un investissement de 500K sur 3 ans.

L'achat de véhicules et d'équipements municipaux :

Le plan de remplacement des véhicules et équipements municipaux prévoit un investissement de 440K sur 3 ans pour le remplacement de trois véhicules, un pour le département de la voirie, un pour le département de l'incendie et un pour le département des premiers répondants qui ne seront plus économiquement rentables à conserver dans notre inventaire.

Maintenir nos immeubles en bon état :

La construction du garage municipal est nécessaire et un emprunt de 325k a été approuvé à cet effet.

Carrefour :

Un montant de 40K est réservé dans le projet d'implantation d'un Carrefour, par un ajout à la bibliothèque.

Pour un investissement de plus de 1 300 000\$ sur 3 ans.

12-12-16922 Adoption du programme triennal d'immobilisation

Il est **résolu** unanimement

Que,

Le programme triennal d'immobilisation 2013-2014-2015 tel que présenté soit et est adopté.

Adopté

PÉRIODE DE QUESTIONS

Commentaire [r1]: Modifier par la résolution 13-01-16966 « *Pour un investissement total de plus de 1 300 000\$ du programme triennal* » et non pour un investissement de plus de 1 300 000\$ sur 3 ans.

Une période de quinze minutes est consacrée aux questions des Contribuables portant exclusivement sur l'ordre du jour

12-12-16923 Fermeture de l'assemblée extraordinaire

Il est **résolu** unanimement

Que,

L'assemblée soit fermée à 19h15.

Adopté

David Pharand
Maire

Claire Dinel
Directrice générale